

MADAGASCAR

Revue de Presse novembre 2008

POLITIQUE INTÉRIEURE

La loi de Finances 2009 votée à l'unanimité par les 97 députés : le quotidien *La Vérité* ironise sur ce score. « *Malgré les ateliers de formation pour nos parlementaires de la Chambre Basse, la plupart, sinon tous, ont toujours du mal à déchiffrer et à analyser le contenu d'une loi de Finances. C'était toujours ainsi, pourquoi changer ? [...] L'Assemblée nationale recèle certes quelques spécialistes en la matière mais qui se sont bien gardés de faire des commentaires et d'émettre des critiques et suggestions au risque d'être qualifiés ou pire, accusés, d'atteinte à la quiétude de l'institution et de... terrorisme !* »

Le constitutionnaliste Jean Eric Rakotoarisoa estime que la culture démocratique reste insuffisante au Parlement : les parlementaires se devraient de promouvoir des débats contradictoires et s'attacher à recueillir l'avis de leurs concitoyens avant tout examen législatif. Le déficit de culture démocratique justifie l'initiative de l'Institut électoral de l'Afrique australe (EISA), qui, tout dernièrement, a organisé un atelier à l'intention des députés, après avoir remis à niveau les membres de la société civile. Et le constitutionnaliste de rappeler que « *tout individu a droit à l'information et à la liberté d'expression* ». En signalant au passage que « *l'Eglise catholique fait partie de ceux qui osent s'exprimer* ».

Contentieux électoral des communales de décembre 2007 : sur les 257 requêtes qui avaient été déposées, 250 ont été jugées. Les travaux devraient s'achever fin décembre. A ce jour, 14 communes devront organiser un nouveau scrutin. La date de ces partielles n'est pas encore fixée.

Pierrot Rajaonarivelo : « *Mon retour est incontournable* » : Deux ans après l'échec de sa tentative de retour au pays, l'ancien vice-Premier ministre, en exil en France sort de son silence. Il estime que la situation exige sa présence. « *Je me dois de me mettre à la disposition du pays. Il est cependant nécessaire de négocier ce retour, afin d'éviter toute tragédie humaine. Toutes les formes de violence sont à proscrire, il y va de l'unité de notre pays. Les Malgaches souffrent déjà suffisamment pour ne pas avoir à subir les éventuelles représailles du pouvoir actuel. De fait, j'associe à ce retour tous les exilés qui ont dû quitter le pays, suite aux événements de 2002* » a-t-il déclaré dans un entretien à *L'Express*. Pierrot Rajaonarivelo avait été condamné à l'emprisonnement ferme pour une affaire de détournement de deniers publics dans le cadre de cette crise de 2002. Exilé en France, il a voulu revenir au pays pour participer aux dernières élections présidentielles. Mais il a renoncé au dernier moment à fouler le territoire national de crainte d'être arrêté à sa descente d'avion.

L'état de santé de Pety Rakotoniaina, incarcéré à Tsiafahy, continue de préoccuper ses proches : il souffre d'une paralysie qui serait survenue au cours de son transfert de Fianarantsoa à Antananarivo, au lendemain de son arrestation. Depuis, son état de santé n'a cessé de se détériorer. Sorti d'hôpital le 29 septembre, il n'a pu jusqu'ici y retourner pour un suivi médical qui avait pourtant été programmé.

« Dialogue présidentiel 2008 » : la seconde édition a mis l'opposition dans l'embarras mais laisse entrevoir une ouverture du pouvoir. « *L'opposition n'en veut pas* » a déclaré le président du Leader Fanilo. « *Les partis de l'opposition n'ont aucun accès à la presse nationale, que ce soit à la radio nationale ou à la télévision nationale* » a affirmé son président. Il en est de même

pour l'interdiction des réunions publiques. Le président de la République, interrogé sur les réticences de l'opposition, a déclaré tout d'abord ne pas accorder une grande importance à sa participation à un rendez-vous qui s'adresse en premier lieu aux bailleurs de fonds.

A l'ouverture du « *dialogue présidentiel* », le président a cependant adopté un ton beaucoup plus conciliant : « *Je vais convoquer ceux qui se considèrent comme des opposants. Je vais écouter ce qu'ils ont à dire* », a-t-il déclaré. Selon le Chef de l'Etat, « *l'organisation des dialogues présidentiels est la meilleure façon de confronter les idées et constitue une opportunité considérable pour les formations politiques d'exprimer ouvertement leur vision du développement [...] Nous avons trouvé la clé du développement. C'est le dialogue* ». L'ancien porte-parole du président de la République a toutefois souhaité que ce rapprochement soit limitée à un débat d'idées : il ne veut pas entendre parler de cohabitation dans la gestion des affaires de l'Etat.

Le SG du Leader Fanilo n'écarte pas « *une manoeuvre du président pour se disculper face aux appels de la société civile et de l'opinion internationale en matière de démocratie* ». Tribune avance que ce changement d'attitude pourrait résulter d'une rencontre récente du président avec l'ancien SG de l'ONU, Kofi Annan lors de son dernier passage à Paris. On se souvient qu'en 2006 Kofi Annan était intervenu pour promouvoir le dialogue avec l'opposition venue lui faire part de ses doléances. Selon certains observateurs, le Coordonnateur du système des Nations unies ne serait pas non plus étranger à ce revirement de Marc Ravalomanana.

Le « *dialogue présidentiel* » a été instauré en 2007. Il aura lieu chaque année jusqu'au terme de la réalisation du MAP, en 2011. L'objectif de ces rencontres est de faire le bilan des actions réalisées, des difficultés rencontrées, et de recueillir les propositions des participants. 3000 invitations ont été envoyées pour la cérémonie d'ouverture. Pour chaque « *engagement* » du MAP, plus de 200 acteurs ont procédé à l'évaluation des réalisations et des difficultés rencontrées depuis la rencontre de 2007.

Les bailleurs de fonds participant au « *dialogue présidentiel* » interpellent le pouvoir : ils ont tiré la sonnette d'alarme sur les réalités vécues par les opérateurs économiques locaux et sur un processus de décentralisation qui ne fait pas confiance aux élus. « *Les opérateurs se sentent trop souvent entravés dans leurs activités par toute une série d'obstacles* », a fait savoir Jean-Claude Boidin, ambassadeur de l'UE, qui évoque des entraves administratives et bureaucratiques ; il conditionne l'appui des bailleurs de fonds à la liberté d'entreprendre laissée par le pouvoir aux maires et conseillers régionaux.

Pression pour la mise en place de la HCJ : les participants interpellent le gouvernement sur l'adoption du projet de loi organique en vue de la mise en place de la Haute Cour de Justice (HCJ), juridiction compétente pour les affaires concernant les hauts responsables de l'Etat. Ils font un constat de lenteur administrative dans le processus.

Le nombre de partis politiques sera réduit par voie législative : une loi en définira les critères. Dans le cadre du « *dialogue présidentiel* », le président de la République a donné instruction au gouvernement d'enclencher le processus d'élaboration d'un texte, en concertation avec les acteurs politiques. « *Le foisonnement des partis politiques ne favorise pas l'épanouissement de la démocratie* », a-t-il indiqué. Les partis, appuyés par la société civile et la Fondation Friedrich Ebert (FES), avaient déjà discuté d'un avant-projet de loi en 2004, avec la participation du parti présidentiel TIM, qui avait promis de le défendre à l'Assemblée nationale mais avait ensuite décidé de le bloquer, sans justification claire. L'annonce présidentielle a diversement été accueillie par la classe politique. L'opposition redoute que ce nouveau texte, s'il n'est pas dans la ligne de celui qui avait recueilli un large consensus en 2004, ne constitue une occasion de restreindre la liberté des acteurs politiques et de les mettre au pas. On suspecte une nouvelle fois les bailleurs de fonds d'avoir exercé des pressions ou le pouvoir de rechercher l'aval de ces derniers. Près de 180 partis sont recensés mais une

majorité n'ont aucune activité politique. Dans le texte final de 2004, tout le monde s'accordait sur l'obligation faite aux partis de se présenter à une élection dans un délai de 5 ans. En contrepartie, les partis actifs bénéficieraient de fonds publics et privés, calculés en fonction de leur représentativité. On ne sait pas encore si ce nouveau texte traitera du statut de l'opposition mais la réduction du nombre de partis pourrait ouvrir la voie au bulletin de vote unique tant réclamé.

Marc Ravalomanana confirme que l'État financera les partis politiques à condition qu'au préalable leur nombre ait été réduit à 5 ou 6. Cette annonce, intervenue peu après la clôture du « Dialogue présidentiel », précise que ce financement sera réservé « *aux partis qui ont des programmes* », laissant entendre que l'on s'achemine vers le rapprochement des partis qui participent au pouvoir et celui des partis qui s'opposent au régime en critiquant sa manière de gouverner. Les débats sont déjà engagés quant à leur classification par rapport au pouvoir. L'expression « *mouvance présidentielle* » serait ainsi officialisée. Le porte-parole de la « *Solidarité des opposants alliés* » avance que la réduction par décret des formations politiques porterait atteinte à la liberté d'association. Il suggère que le financement promis soit accordé aux partis au prorata du nombre de leurs élus. Ces partis seraient donc contraints de s'associer pour gagner aux élections. Certaines formations de l'opposition, pour ne citer que l'UNDD du Pr Zafy, ne sont pas partantes pour cette loi sur les partis, contrairement par exemple à l'AREMA de Pierre Houlder. Mais d'aucun s'interrogent sur la source de ce financement public qui n'est pas prévu par la loi de finances 2009. La solution préconisée par certains serait d'accorder aux partis la faculté de mener des collectes de fonds auprès de leurs sympathisants en période électorale. D'après Manandafy Rakotonirina, « *pour la bonne marche de la démocratie, l'Etat doit contribuer au financement des partis comme il le fait déjà pour les Eglises* ». A défaut, enchaîne-t-il, « *les partis risquent d'être financés par le biais des grands projets installés chez nous, comme c'est le cas au Congo* ».

Le juge Dieudonné Rakotondrabao de HCC s'est prononcé pour la fixation d'un plafond de dépenses dans les campagnes électorales, la transparence totale de la comptabilité des partis et la mise en place d'un organisme indépendant de vérification des comptes.

Les relations entre le pouvoir central et la mairie de la Capitale demeurent empreintes de suspicion : intervenant dans le cadre du « dialogue présidentiel », le président Ravalomanana a exigé de la « discipline » de la part des maires qui jouent les électrons libres. « *Ces derniers ne doivent pas se croire investis de tous les pouvoirs sous prétexte qu'ils sont élus* ». Le président rappelle également les mécanismes des aides internationales dont les maires bénéficient. « *Il y a des maires qui vont partout pour rechercher des aides. Or, il est mondialement connu que toutes les aides extérieures doivent passer par le ministère des Affaires étrangères* », a-t-il martelé, allusion visant Andry Rajoelina, maire d'Antananarivo, qui revient du Viêt-Nam avec des accords de coopération.

Le Maire de la Capitale a réorganisé son staff en plaçant auprès de lui deux opposants candidats malheureux aux dernières présidentielles : Ny Hasina Andriamanjato [fils du pasteur Andriamanjato] de l'AKFM et Elia Ravelomanantsoa, présidente nationale de la formation « *Madagasikarantsika* ». Dans la composition de sa nouvelle équipe, et en choisissant l'ouverture, Andry Rajoelina prend ainsi soin d'assurer ses arrières face à toutes les éventualités politiques, à court et à moyen terme. Des observateurs estiment que ce nouveau trio de tête pourrait dorénavant être fatal au régime Ravalomanana, un trio qui a déclaré « *ne pas penser encore à l'échéance électorale de 2012, le premier souci étant les urgences à régler dans la gestion des affaires de la Capitale ainsi que les efforts à déployer pour faire d'Antananarivo une vraie vitrine de Madagascar* ».

Polémiques après l'annonce de Marc Ravalomanana de vouloir remplacer l'avion présidentiel « Force One » : le président, de retour d'Indonésie, s'est plaint, lors d'une conférence de presse, des médiocres performances de son appareil, un Boeing 737-300 acquis en 2002 dans des conditions peu transparentes pour un montant de 11 millions de dollars. Le président attache une grande importance à ses nombreux voyages à l'étranger, destinés selon lui à promouvoir Madagascar à l'extérieur et à diversifier ses relations internationales. Le budget 2009, qui vient d'être adopté, ne prévoit pas le financement d'une telle dépense. Si ce projet se concrétise, le régime ne pourra le faire que sur la base d'une procédure extrabudgétaire, qui sera observée de près par les bailleurs de fonds.

Pierre Tsiranana considère que ce projet est « un caprice d'enfant » avant d'ajouter que « ce n'est pas parce que les autres dirigeants africains possèdent un 747 qu'il doit également en avoir un »

Jean Eric Rakotoarisoa, universitaire, consultant d'organisations internationales et membre actif de la société civile, estime qu'« il importe de faire preuve de beaucoup de circonspection et de prudence dans des projets comme l'achat d'un autre avion présidentiel ou la révision à la hausse des avantages des parlementaires qui pourraient s'apparenter à de la provocation face à la pauvreté ambiante ». Pour lui, « les dirigeants doivent se serrer la ceinture comme le peuple sous peine de provoquer une grave crise sociale ».

Le président de la République a décidé quelques jours après sa déclaration de mettre son appareil « Force One » à la disposition d'Air Madagascar qui connaît une situation financière difficile, suivant en cela, une fois n'est pas coutume, les recommandations d'Albert Zafy. En se défaisant de « Force One », le président conforte son intention d'acquérir un avion plus performant. Les observateurs espèrent que cette fois-ci tout se fera dans la transparence.

Selon *La Vérité*, des négociations avec la firme Bombardier pour l'acquisition de ce nouvel appareil auraient eu lieu à l'occasion du voyage du président au Canada pour le Sommet de la francophonie. L'avion d'affaire Challenger 605 convoité par le président relève du haut de gamme technologique. Il est proposé à près de 30 millions de dollars. Les avions Challenger de la série 600 figurent parmi les plus demandés au monde et sont très prisés par les riches dirigeants Arabes. Mais son entretien risque de soulever des problèmes en raison du manque d'infrastructures techniques.

Sommet de l'UA 2009 : le gouvernement en quête d'un appui international. Les représentants diplomatiques ont été conviés par le Premier ministre à une séance d'information sur l'état des préparatifs du sommet de l'UA que Madagascar abritera en juillet 2009. Sollicités d'apporter leur contribution au financement de cette manifestation, les diplomates, pris de cours, n'ont pu prendre d'engagement sans en référer à leur gouvernement respectif. Mais l'ambassadeur du Maroc s'est mis en avant et n'a pas hésité à affirmer : « La réussite de Madagascar sera la réussite du Maroc ». Cette déclaration inattendue semble avoir une portée diplomatique : elle pourrait signifier la volonté du Maroc de réintégrer l'UA après son retrait en 1984 pour cause de reconnaissance par cette instance de la République arabe sahraouie.

Albert Zafy met en garde la communauté internationale : pour l'ancien président de la République, la tenue d'une telle réunion suppose un « soutien sans faille » au régime Ravalomanana qu'il a toujours qualifié d'anticonstitutionnel. Une pétition signée par le professeur Zafy et des personnalités de l'opposition a été adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'UA et à son secrétaire général, avec copies aux chefs d'Etat et de gouvernement de Suisse, des Etats-Unis, de France, d'Allemagne, de Russie et du Vatican, ainsi qu'au SG de l'ONU et au président de la Commission de l'UE.

En fin de mandat, un haut diplomate aurait tenu, en privé, « de cinglants propos sur la politique du président Marc Ravalomanana » : les propos qui lui sont attribués sont rapportés par la lettre confidentielle LOI. Il n'aurait pas hésité à affirmer, devant une poignée

d'hommes d'affaires locaux, que la tenue du sommet de l'UA, en juillet 2009 dans la capitale malgache, relevait d'un » *caprice personnel de Ravalomanana* ». Il aurait poursuivi en qualifiant la réforme de l'éducation, entreprise par le gouvernement malgache, « *de machine à fabriquer des idiots, car elle n'avait pas été préparée et qu'il n'y avait pas eu, au préalable, de formation adéquate des enseignants* ». Il aurait conclu son propos en pronostiquant que « *Madagascar serait, avec les Comores, l'un des seuls pays en Afrique où la pauvreté ne va pas reculer* ». Au passage, il aurait épinglé l'absence de progrès dans le développement du Sud, notamment dans l'Androy, une région où le culte des morts passe, selon lui, avant l'éducation et la santé, amenant à chaque sécheresse les autorités à s'en remettre à l'aide du Pam. LOI estime que « *ces propos reflètent l'état d'esprit de certains bailleurs de fonds internationaux, las d'attendre les changements de comportements et de mentalités à Madagascar* ». LOI avance que ces propos « *dénotent surtout l'exaspération de leur auteur qui n'a pas digéré de ne pas avoir réussi à minorer le volet dépenses budgétaires, en particulier de la Présidence et de la Primature dans la loi de Finances pour 2009* ».

Synode catholique: l'Eglise fait appel à la résistance aux décisions qu'elle juge inopportunes. L'archidiocèse d'Antananarivo lance un appel aux baptisés pour la défense des valeurs chrétiennes. Le message de clôture du synode aborde trois domaines : l'éducation, le développement et la mondialisation. Concernant la réforme de l'enseignement, le synode partage l'hésitation des évêques. Il demande du temps pour analyser en profondeur la situation et ainsi mieux connaître l'intégralité de la réforme, à l'abri des pressions exercées par les experts étrangers. Pour ce qui est du développement, le message incite à lutter contre la pauvreté et l'exploitation. « *La gestion équitable des richesses nationales figure parmi les secteurs primordiaux de sensibilisation* ». Devant la mondialisation, il exige la préservation de la souveraineté nationale : « *nous ne sommes pas obligés de suivre à la lettre les conditionnalités qui avantagent les bailleurs de fonds* », stipule le message. De nombreuses autorités étaient présentes à la messe de clôture. Entre autres, le Premier ministre Charles Rabemananjara, le président du Sénat, celui de l'Assemblée nationale Jacques Sylla, les membres du gouvernement de confession catholique ainsi que des personnalités de l'opposition. Le Premier ministre a tenu un langage d'apaisement, en insistant sur l'importance du partenariat État-Eglise. L'Eglise va renforcer sa contribution dans la vulgarisation de la Constitution et du code électoral. Et ce, dans le but de renforcer la participation de la population aux actions de développement.

La Conférence épiscopale des évêques qui a fait suite au synode a été suivie avec beaucoup d'intérêt par l'opinion. Les recommandations du synode ont été soumises à la cette instance.

Appel de Ratsiraka pour soutenir les catholiques : à l'occasion de son 72^{ème} anniversaire, il s'est à nouveau exprimé à deux reprises par téléphone depuis son exil parisien, malgré les polémiques provoquées par sa dernière intervention téléphonique. Il a fait part à ses partisans de sa satisfaction pour les décisions prises par l'Eglise catholique lors du synode de l'Archidiocèse d'Antananarivo, concernant notamment l'éducation et la réforme du code électoral, et a lancé un appel à tous les membres de l'AREMA pour qu'ils soutiennent les catholiques dans la réalisation des résolutions prises au cours de ce synode. Faisant allusion au procès en cours mettant en cause des officiers de l'armée et de la gendarmerie pour des tentatives d'assassinat du président de la République, il a condamné le fait que des militaires soient jugés par un tribunal civil. S'agissant du Bianco, l'Amiral a déploré que « *que cet organe ne sanctionne que les délits mineurs alors que les grands dossiers restent intouchables. [...] Quand l'on balaie un immeuble, l'on commence par l'étage la plus haute et non le contraire* ».

Les militants AREMA apprécient la démarche du fondateur de leur parti et souhaitent qu'il revienne au pays pour se poser en véritable rassembleur. Le CRN lui-même réagit favorablement à ce retour de l'Amiral sur la scène politique alors que l'opposition n'en finit pas de rechercher un second souffle.

Conférence épiscopale : au terme de son mandat, Mgr Odon Razanakolona cède la place de Secrétariat général à Mgr Ranaivomanana, évêque d'Ihosy. Ce départ de l'archevêque d'Antananarivo devrait clarifier auprès de l'opinion publique la position de l'Eglise concernant ses relations avec l'Etat. Mgr Odon Razanakolona, considéré comme le fer de lance des prises de positions de l'ECAR, cristallise les divergences de point de vue entre l'Eglise catholique et le régime. Le choix opéré semble donc traduire la volonté de l'ECAR de mettre l'accent sur la communication pour gérer des dossiers sensibles. C'est, entre autres, le cas de la réforme de l'éducation, de la lutte anti-avortement ou encore de l'appel à la responsabilisation des fidèles face aux difficultés socio-économiques.

Un rapport émanant de la Conférence porte un jugement sévère sur la situation nationale : « *la société malgache est malade, les familles s'appauvrissent, les trafics d'enfants, d'organes et d'ossements humains gagnent du terrain* ». Il mentionne également qu'aucune solution fiable n'a encore été avancée à propos des feux de brousse et de la lutte contre les *dahalo*, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Primauté sera ainsi donnée à la famille qui subit les conséquences de ces différents actes.

Décès du père jésuite Rémy Ralibera, une grand figure intellectuelle malgache : ancien animateur d'émissions religieuses à la radio nationale, ancien journaliste de l'hebdomadaire catholique *Lakroan'i Madagasikara*, enseignant au sein de la filière journalisme de l'Université de la Capitale, Secrétaire général de la FFKM de 2002 à 2005, acteur et témoin incontournable de l'histoire politique malgache, il exprimait son patriotisme et militait contre la censure au sein des journaux catholiques. Cofondateur de l'Ordre des journalistes, il en avait été le premier président en 1974. Il était un prêtre engagé, mais on ne lui connaissait aucune accointance particulière dans le monde politique. Jusqu'à la fin, il avait toujours résisté aux sirènes de la politique. Sa franchise avait été à l'origine de quelques échanges « *musclés* » avec le cardinal Armand Gaëtan Razafindratandra, à l'époque où ce dernier était archevêque d'Antananarivo et très proche du nouveau pouvoir.

Le FFKM confronté à la candidature de la Mission évangélique autochtone (METM) : le secrétaire exécutif du FFKM a adressé un courrier aux responsables des Eglises luthérienne (FLM), réformée (FJKM) et anglicane (EEM) pour demander leur avis sur cette candidature. Les catholiques (EKAR) n'auraient pas été consultés. Les réformés et les anglicans y seraient favorables, les catholiques opposés. Pour *La Vérité*, 28 ans après sa création, le FFKM traverserait ainsi une grave crise interne. Les quatre Eglises membres du Conseil oecuménique de Madagascar (FFKM), Eglises dites « *historiques* », jouent un rôle très important dans la vie sociopolitique du pays. Elles ont toujours servi de médiateur en cas de crise en rapprochant des factions en conflits, mais parfois les hommes d'Eglise ont ouvertement pris des positions politiques, comme lors de la crise post-électorale de 2002. Depuis, elles exercent une influence déterminante sur toutes les questions sociales et politiques. Les grandes mouvances évangéliques, telles que Pentecôtistes, Jesosy Mamonjy, Baptistes, Evangéliques (Eglises de Frères), Adventistes, sont mises sur la touche et dans certains cas doivent subir les foudres du pouvoir. Le débat actuel au sein du FFKM n'est donc pas sans intérêt, d'autant plus que l'EKAR a pris ouvertement ses distances vis à vis du régime.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE, SANTE PUBLIQUE

Le Père Pedro Opeka, fondateur de l'association Akamasoa, obtient le Prix cardinal Van Thuân « Solidarité et développement » 2008 : cette distinction récompense ses actions en faveur des sans-abri d'Antananarivo. Elle sera décernée par la Fondation Saint Mathieu le 10

décembre au Vatican, en présence de Benoît XVI, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de la DUDH.

Six nouveaux condamnés à la peine capitale : 6 des 7 personnes impliquées dans la mort d'un jeune garçon en 1995 ont été condamnés à la peine de mort par la Cour criminelle. En octobre 1995, ce jeune garçon, âgé de 13 ans, avait mystérieusement disparu. Son corps, démembré et portant des traces de torture, a été découvert quelques jours après sa disparition.

L'Observatoire régional des Droits de l'enfant lance un appel aux Etats pour qu'ils ratifient la Charte africaine de la Jeunesse : déjà ratifiée par 6 sur 53 Etats membres de l'UA, la Charte s'articule autour de 4 axes stratégiques : l'éducation, le bien-être, l'accès à l'emploi ainsi que l'engagement politique. L'Observatoire des Droits de l'enfant de l'Océan Indien, créé en 2004, bénéficie du soutien de l'UNICEF et du PNUD. La journée de la Jeunesse africaine, célébrée le 1er novembre, a été l'occasion de solliciter de Madagascar, des Seychelles et des Comores la ratification de ce texte.

Lutte contre l'exploitation des enfants dans les mines de saphir d'Ilakaka : l'association *Talilisoa*, financée par le BIT/Programme international pour la lutte contre le travail des enfants (BIT/IPEC) vise à rescolariser 80% des enfants de 7 à 18 ans qui travaillaient dans les mines et à prendre en charge leur suivi médical. 544 enfants sont actuellement scolarisés. Les 20% restants sont des travailleurs du sexe ou des domestiques. L'association se préoccupe également de la formation professionnelle des parents. Sur 21.000 enfants recensés, 19.000 travaillent dans le secteur minier de « *de façon rudimentaire et excessive* » et 2.000 à peine seraient scolarisés. La plupart d'entre eux travaillent dans les gisements d'Ilakaka : la ruée vers le saphir a fait périr plus de 1.000 personnes, dans les mines étroites et sans échafaudages, dont de nombreux enfants travailleurs.

L'exploitation sexuelle des mineurs se mondialise et Madagascar devient un pays à la mode : les "enfes" comme Bangkok font place à une multiplication des destinations, la dernière à la mode étant Madagascar, affirme *Le Monde*. Ne plus "être hypocrite sur un sujet aussi important". C'est l'appel lancé par le président du Brésil à la tribune du 3^{ème} Congrès mondial de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, et auquel a participé une forte délégation malgache.

Madagascar tarde à ratifier la Convention internationale du 13 octobre 2006 relative aux droits des personnes handicapées : « *Nous pourrions mieux participer au développement du pays en tant que citoyens à part entière* », plaide le secrétaire exécutif du Collectif des personnes handicapées (COPH). « *Le droit au travail et à l'éducation sont encore ignorés par beaucoup* », poursuit un technicien du COPH. Un programme dénommé « *Décennie nationale sur les personnes handicapées* » a été élaboré en 2003 mais depuis 5 ans aucun programme d'action concret n'a encore été mis sur pied. Une loi de 1998 était sensée régir les droits des personnes handicapées mais le Collectif juge que ce n'est qu'une déclaration d'intention qui n'engage pas l'Etat. A l'occasion de la « *Semaine du handicap* », la représentante de Handicap International a confirmé : « *Il n'y a pas encore de changements majeurs dans la situation des personnes handicapées à Madagascar. La ratification de la Convention est nécessaire pour que celle-ci soit traduite en droit* ».

Le COPH est monté au créneau à propos du « *dialogue présidentiel* », déplorant que « *le MAP ne fasse aucune référence aux personnes handicapées, alors que ce groupe social représente plus de 1,8 million d'individus, soit 10% de la population* ».

Journée internationale de lutte contre la violence envers les femmes et les fillettes : la violence conjugale pointée du doigt. Selon une enquête menée à Antananarivo en 2007 par l'Enda OI, 65% des femmes subissent une ou plusieurs formes de violence au sein de leur couple. D'où l'importance du thème choisi cette année pour la célébration de cette Journée qui est «*Protégeons les femmes contre les violences conjugales*». Le Dr. Marie Perline Rahantanirina, vice-ministre chargée des Affaires sociales et de la santé des mères et des enfants, a présidé cette journée, organisée en collaboration avec le représentant de l'Unfpa. Les chefs de *Fokontany* sont invités à s'impliquer dans ce combat.

Séquelles de la crise de 2002 : Albert Zafy rappelle la déclaration d'Amnesty international. L'ancien président de la République considère que les séquelles de la crise de 2002 ne sont pas effacées et déclare : «*Il faut d'abord effacer ces séquelles, sinon il ne peut y avoir développement* ». Le numéro un du CRN rappelle la déclaration faite en 2002 par Amnesty International selon laquelle les deux parties au conflit ont commis des crimes contre l'humanité. Le Pr Zafy remet aussi sur le tapis la «*Convention de Maputo* », dont la signature a permis à Madagascar de réintégrer l'UA après la crise de 2002. Cette Convention préconisait la réconciliation nationale. «*On a foulé aux pieds cette convention.* », déplore le Pr Zafy qui exige le retour au pays des exilés politiques dont l'amiral Didier Ratsiraka qui a été son premier adversaire politique en 1991.

Monique Esoavelomandroso, nouvelle Médiatrice de la République : « Il faut rétablir la justice dans le cadre de la bonne gouvernance ». Les textes qui régissent l'Institution, créée en 1992, ont été réactualisés pour la placer dans le contexte de la mise en œuvre de la bonne gouvernance. La médiation fait partie des piliers essentiels du système national de l'intégrité à l'instar des Csi, Bianco et Samifin. Longtemps discrète, la médiation se fixe comme objectif de se faire connaître du grand public avec l'appui des médias. Des médiateurs régionaux seront mis en place dans les régions pour accompagner la décentralisation.

Accès à la justice : le PNUD appuie la généralisation des maisons "Aro zo" ou « cliniques juridiques ». Ces espaces, établies dans les tribunaux, sont à la disposition du public, notamment des couches vulnérables qui n'ont pas les moyens pour consulter les cabinets juridiques. Conseils, informations sur la législation, ou encore orientation sur les procédures, tels sont les services qu'ils peuvent rendre à la population, contribuant même dans certains cas alléger la charge des tribunaux en facilitant les règlements à l'amiable. Plus de la moitié des régions seront équipées d'ici 2011. Le PNUD appuie ce projet dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance, des droits humains et de la lutte contre la pauvreté.

Écoutes téléphoniques : des hautes personnalités ciblées. Selon *La Vérité*, les écoutes et les enregistrements des conversations téléphoniques sont devenues une pratique courante. Diverses hautes personnalités civiles et militaires, diplomates, religieux, journalistes... sont mises sous surveillance par des agents des services de renseignements, en violation de la Loi fondamentale. Contrairement à certains pays occidentaux, aucun texte n'autorise les interceptions, les écoutes et l'enregistrement des conversations téléphoniques à Madagascar.

Un projet anticorruption sans le secteur de l'extraction pétrolière : à travers sa Fondation *Petrad*, la Norvège apporte son appui à la prévention de la «*malédiction des ressources naturelles* ». La transparence et la redevabilité envers le public sont pour le moment insuffisantes dans la gestion en amont des activités pétrolières. Une forte délégation conduite par le ministre norvégien de l'Environnement et de la Coopération a organisé une formation à l'intention des agents du Bianco. Les risques de corruption peuvent se produire au niveau de la négociation des contrats avec les opérateurs, de l'attribution des permis miniers et de la

répartition des redevances minières. Dans le cadre de cette lutte contre la corruption, le ministre des Mines a annoncé une refonte du code pétrolier.

Agents de l'Etat : le recensement va pouvoir débuter. Un contrôle physique des fonctionnaires débutera en décembre pour une durée de trois mois. L'objectif est d'obtenir le nombre exact de fonctionnaires au niveau de tous les services administratifs du pays et d'identifier les fonctionnaires « fantômes ». Le recensement est un préalable à la mise en application du système informatisé de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sighre).

Polémique sur le traitement du VIH/Sida : la 2^{ème} AG des 23 associations du réseau Mad'Aids, réunie sous le patronage de la COI, s'est alarmée de la détérioration de la prise en charge des malades. Elle dénonce les ruptures d'approvisionnement en antirétroviraux et l'administration d'ARV périmés. Le conseiller en suivi-évaluation de l'Onusida a appuyé la revendication des associations : « *il faut qu'il y ait une politique claire pour la prise en charge des malades en renforçant le système. La rupture de stock de médicaments ne doit plus se produire* ».

Selon les dernières statistiques, le taux de prévalence du Vih/Sida dans le pays est relativement faible, de l'ordre de 0,13%. Près de 350 PVVHI (Personnes Vivant avec le VIH) sont prises en charge par l'Etat. Chaque année, le pays leur consacre 350.000 dollars soit environ 1.000 dollars par personne. Quelque 152 de ces PVVHI sont sous antirétroviraux. Le ministère affirme que ces 152 malades pourront incessamment reprendre leur traitement.

RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE

Quatre accords signés entre le gouvernement malgache et le BIT : d'un montant total de plus d'un million de dollars, ces accords concernent notamment la lutte contre le VIH/Sida en milieu de travail et la promotion de l'emploi décent.

La Banque mondiale soutient le secteur privé : des progrès rapides en matière de compétitivité deviennent une obligation, voire une urgence pour Madagascar en raison de la crise financière. Des appuis seront alloués à des secteurs d'activité voués à l'exportation. « *Madagascar sera moins touché sur le plan macroéconomique, étant donné que son système financier est isolé du système international, mais les risques portent surtout les secteurs d'exportation* », déclare son représentant. Les allocations de l'IDA pour Madagascar vont passer de 140 à 260 millions de dollars. Ces ressources additionnelles devraient permettre de mieux faire face aux éventuels impacts de la crise financière internationale.

Marc Ravalomanana relativise la sous représentation de l'Afrique au G20 réuni aux Etats-Unis : au moment où le G20 discutait sans eux à Washington d'une réforme du système financier international, des dirigeants africains réunis à Strasbourg ont appelé le monde à ne pas oublier leur continent, lui aussi victime de la crise. Mais au milieu de ces critiques, Marc Ravalomanana s'est distingué en relativisant la sous représentation de l'Afrique à ce G20, déclarant que pour être "crédibles" et traités "en partenaires responsables" par la communauté internationale, "nous devons prendre en main notre avenir et montrer au monde que nous, leaders africains, sommes sérieux, engagés et déterminés", appelant à "rétablir" la confiance en améliorant notamment la gouvernance. Ceci n'exonère pas la communauté internationale, qui doit elle aussi "prendre ses responsabilités" en "honorant ses promesses" d'aide au développement, a ajouté le président, appuyé en cela par ses pairs. Le commissaire européen au Développement Louis Michel a ajouté sa voix à ce concert de craintes, critiquant ouvertement un monde riche qui "mégote quelque peu sa générosité et réduit son action trop souvent à l'indécente éloquence".

Une série de subventions à l'Afrique maintenues en 2009 annonce le secrétaire d'Etat français à la Coopération : après avoir reçu des représentants d'ONG, dont Oxfam France, M. Joyandet a assuré qu'il n'était "pas question d'abandonner les projets qui touchent à l'éducation et à la santé en Afrique sub-saharienne". Oxfam France avait affirmé fin octobre s'être procuré des documents internes prouvant que l'AFD allait devoir "suspendre sine die" des plans de subventions à une cinquantaine de projets nationaux de lutte contre la pauvreté, en raison de restrictions budgétaires. « *Le petit différend avec Oxfam portait sur quelques dizaines de millions d'euros* », a déclaré M. Joyandet, qui a assuré que ces projets "n'avaient pas été arbitrés par le ministère". Le directeur général d'Oxfam France a salué une "bonne nouvelle", tout en regrettant que l'APD privilégie de plus en plus les prêts, qui risquent de conduire au réendettement des pays les plus pauvres.

Renforcement de la coopération économique, militaire et culturelle avec l'Indonésie : en visite officielle dans ce pays, Marc Ravalomanana a mis l'accent sur les liens historiques qui unissent Madagascar et l'Indonésie. Il a exprimé sa satisfaction de « *constater autant de similitudes entre les deux pays, et d'avoir le sentiment de se sentir chez soi* ». La coopération bilatérale s'est intensifiée depuis plusieurs années, touchant divers domaines clés tels que l'enseignement (octroi de bourses d'étude), la formation agricole, le renforcement de compétences des forces armées malgaches. Les « *cousins indonésiens* » sont invités à investir à Madagascar ; une ambassade de Madagascar sera ouverte en Indonésie. Les échanges culturels ont été mis à l'honneur lors de ce déplacement. Des artistes malgaches faisaient partie du voyage, notamment la chorale FJKM de la paroisse du président. Les influences culturelles asiatiques ont été mises en avant. La langue indonésienne sera enseignée à l'Université.

La Chine interdit le nonce apostolique à la réception organisée au Palais présidentiel : le Doyen du Corps diplomatique a été exclu de la réception offerte par le président du Sénat au Numéro Deux chinois et aux membres d'une délégation parlementaire, sans la moindre protestation de la partie malgache. En 1997, déjà, après le retour au pouvoir de Didier Ratsiraka, Pékin était intervenu au plus haut niveau pour que la Grande Ile rompe ses relations avec Taiwan. Ce qui fut fait. Pour *Tribune*, cette intervention chinoise a un nom : ingérence dans les affaires intérieures du pays hôte. Mais si l'Etat malgache accepte de subir cette humiliation, c'est que forcément, pour ce quotidien, il a des intérêts avouables et non avouables à protéger, notamment l'appui déterminant de la Chine au financement des infrastructures d'accueil du Sommet de l'UA en 2009. Cet incident diplomatique s'ajoute au contentieux existant entre l'Eglise catholique et l'Etat. Pierre Tsiranana, fils de l'ancien président de la République, exprime son désaccord sur cette visite : il estime que les chinois « *entreprennent une nouvelle forme de colonialisme. La liberté n'existe pas chez eux, ni le respect des droits humains, [...] ils ne donne rien sans contrepartie* ». Le président du PFDM reconnaît toutefois que cette collaboration n'est pas le fait du régime actuel, elle a été initiée par le régime Ratsiraka.

Le gouvernement s'est empressé de chercher à rassurer le Vatican et les croyants. Le nonce apostolique a été reçu au Palais présidentiel, officiellement pour discuter des perspectives du Sommet de l'UA en 2009. Les deux hommes se seraient expliqués sur cette interdiction. Le ministre des Affaires étrangères, Marcel Ranjeva, est intervenu sur les ondes de la radio catholique Don Bosco.

Ouverture d'un institut Confucius à l'Université d'Antananarivo : il sera provisoirement hébergé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Cette création résulte d'un partenariat avec l'Université chinoise de Jiangxi. Entièrement financé par la partie chinoise, il

aura pour mission de promouvoir la langue et la culture chinoise, proposera des formations spécialisées, notamment dans les domaines des affaires, du tourisme et de l'art culinaire.

Un conflit d'intérêt entre une société américaine et le groupe Tiko à l'origine d'un contentieux entre Marc Ravalomanana et Barak Obama : *LOI* révèle que James McGee, l'ambassadeur américain, issu de la communauté Noire de Chicago, qui a quitté la Grande Ile en mai 2007, avait déplu à Marc Ravalomanana pour avoir pris la défense de la firme américaine *Seaboard Corp* dans l'affaire du silo du port de Toamasina qui l'opposait au groupe Tiko. Par le truchement de l'ambassade de Madagascar aux USA, le Chef de l'Etat avait discrètement fait savoir aux autorités américaines qu'il souhaitait un diplomate Blanc pour succéder à McGee. Ce qui a été fait en la personne de Niels Marquardt. Mais les conseillers d'Obama et les responsables démocrates au fait de cet épisode auraient été scandalisés par l'attitude du président malgache.

Seaboard vient de jeter l'éponge et de décider de se retirer de Madagascar, suite au bras de fer qui l'opposait au groupe Tiko sur le marché de la farine. La société appartenant au Chef de l'Etat se serait livrée à des comportements déloyaux auprès des boulangers de la Capitale. *Seaboard* était partenaire du groupe Prey au sein de *Moulins de Madagascar* et de sa minoterie *Kobama*. *LOI* croit savoir que le groupe Prey est toujours dans l'œil du cyclone. Son PDG (malgache) s'est replié à Maurice où il a souhaité prendre ses distances suite au harcèlement fiscal dont les autorités malgaches se seraient livrées à l'encontre de son groupe depuis plusieurs années.

ECONOMIE

Entrepreneuriat : le Conseil national économique et social (Conecs) organise un grand déballage de doléances. 800 personnes venues de toute l'île se sont retrouvées face à la presse pour dénoncer les abus qu'elles subissent : paysans, associations, transporteurs, opérateurs miniers, propriétaires terriens et employés des entreprises franches se sont relayés pour parler des injustices et de la misère qu'ils endurent dans leur quotidien. Ont été notamment évoqués les abus sexuels sur mineurs dans les villes proches des projets miniers, les expropriations abusives et des conditions de travail inhumaines dans les entreprises franches, l'insécurité, les trafics de bois précieux impunis. Les participants souhaitent que « *les fonctions au service de l'Etat ne constituent plus une source d'enrichissement illicite, ni un moyen de servir des intérêts privés* », Ils demandent à l'Etat « *de diminuer drastiquement son train de vie* ». Enfin ils mettent en cause les agissements des entreprises ou opérateurs étrangers qui sont installés dans leur localité et « *la mainmise des étrangers sur tous les secteurs économiques porteurs dans le pays* ». Des sociétés du Groupe Tiko sont accusées de ne pas faire jouer la préférence nationale et d'importer des produits qui mettent en péril les entreprises malgaches. Ce « *dialogue des... opprimés* » va accoucher de résolutions qui vont être formulées par des commissions au niveau de chaque chef-lieu de Région.

Un directeur de Tiko nommé au nouveau conseil d'administration de la Jirama : parmi les nouveaux 9 membres, le président de la République est représenté par Andry Ralijaona et Bruno Randriarison. Le premier est l'actuel secrétaire général du MAP, le second n'est autre que l'actuel Directeur Général du groupe Tiko. Selon les explications recueillies par *L'Express*, cette désignation inattendue ne se justifierait que par les compétences de l'intéressé.

Approvisionnement en riz : le gouvernement se dit prêt à affronter la période de soudure. Le gap de 75.000 tonnes sera comblé avec les importations réalisées et à réaliser. Madagascar a déjà procédé à une importation de 50.000 tonnes de riz indien, dont une partie est déjà sur

le marché. La seconde vague de 26.500 tonnes est embarquée et son arrivée est prévue d'ici peu. Par ailleurs, les opérateurs privés préparent une opération d'importation de 15.000 tonnes de riz pakistanais. Ce qui fait en tout 65.000 tonnes de riz. Le ministre de l'Agriculture a annoncé enfin que les opérateurs peuvent librement importer du riz. Le risque de pénurie s'éloigne, d'autant plus que le cours du riz diminue sur le marché mondial et que la récolte de contre-saison est satisfaisante. On pourrait donc assister à une baisse des prix.

Redémarrage de la filière sucre à l'abandon : seule une usine productrice de sucre sur 5 est actuellement opérationnelle. Avec une production de 14.000 tonnes, elle est la seule à honorer le quota annuel de 10.000 tonnes attribué à Madagascar par l'UE. Les 25.000 tonnes supplémentaires accordées au titre de 2008 dans le cadre des APE intérimaires n'ont pas été honorées. En 2009 les 4 autres unités de production devraient redémarrer, ce qui permettra à terme une production totale de 138.000 tonnes, susceptible de satisfaire la consommation nationale, qui s'établit à 120.000 tonnes. Les importations s'élèvent actuellement à 110.000 tonnes.

Une forte potentialité en biocarburants : une infime partie des surfaces cultivables à Madagascar sont exploitées. De grandes plantations de jatropha, canne à sucre et soja qui interviennent dans la production de biocarburants demeurent possibles et constituent une opportunité pour le pays. Néanmoins, l'appel à la vigilance est nécessaire afin que ce nouveau secteur ne vienne entraver la production alimentaire. Une prise de conscience est en train de naître. Deux projets de loi sur la bioénergie ont été élaborés. Ils fixent les dispositions en amont et en aval du secteur. Parmi les points soulevés figurent l'organisation de la commercialisation des produits et leur utilisation. Outre les exportations, un marché local doit être développé. Pour le biodiesel à base de jatropha, 16 investisseurs nationaux et étrangers ont déjà été recensés.

L'agrobusiness en plein essor, laisse la paysannerie malgache sur la touche : Indiens, Sud-coréens, Sud-Africains, avec l'appui de l'Etat, investissement d'énormes superficies pour se lancer dans des cultures industrielles. La terre étant devenue un moyen de production comme un autre, les étrangers peuvent depuis quelques années en acquérir, le plus souvent en *joint venture* avec des partenaires malgaches, qui, généralement, servent de prête-nom. Ces investissements restent hors de portée des locaux. Ce sont des entreprises franches d'un nouveau genre, dont les productions iront toutes à l'exportation et n'atterriront jamais dans l'assiette des Malgaches. En matière de « *Révolution verte* », tout passe par l'exploitation industrielle et mécanique et non pas par la paysannerie, incapable de se nourrir elle-même.

La Corée du Sud va exploiter 1,3 million d'ha de terres à Madagascar : *Daewoo Logistics*, une filiale du conglomérat coréen, va pouvoir exploiter un vaste territoire dont la production agricole sera destinée à renforcer la sécurité alimentaire de la Corée du Sud, quatrième plus gros importateur de maïs au monde. La société entend développer la culture du maïs (1 million d'ha) et du palmier à huile (300.000 ha) sur des zones de savane situées dans deux régions distinctes (l'ouest et le nord-est). Le contrat, le plus important de ce type jamais conclu, selon le *Financial Times*, prévoit que *Daewoo* va mettre en valeur l'équivalent de la moitié de la superficie de la Belgique, pour une durée de 99 ans. Les terres seront travaillées par de la main-d'œuvre locale formée par des ingénieurs agricoles sud-africains et sud-coréens. Le chiffre de 70.000 emplois créé est avancé. La société construira les infrastructures, notamment des routes de desserte, pour un montant de 6 milliards de dollars. Selon les données nord-américaines, les 1,3 millions d'ha concernés représenteraient la moitié des terres arables de l'île. Le contrat aurait été signé en juillet mais il n'a été révélé que le 20

novembre par le *Financial Times*. L'accord ne prévoirait pas de versement d'argent à l'Etat malgache au titre de la location.

«*Si la région Menabe est retenue pour une telle plantation à grande échelle, nous nous attendons à ce que la population locale en bénéficie. Une partie de la production doit être mise à la disposition des Malgaches*», a cherché à rassurer le chef de région.

L'accord conclu entre Madagascar et la firme sud-coréenne va dans le sens du projet du chef de l'Etat, qui, lors de la campagne présidentielle de 2006, avait fait de la filière agro-alimentaire l'axe privilégié du développement de la Grande Ile. Les experts estiment que 35 millions d'hectares pourraient être exploités dans le pays alors que les terres effectivement cultivées dépassent à peine 2 millions d'hectares. Le régime ne dissimule pas sa recherche de grands investisseurs étrangers, jugeant que les hommes d'affaire nationaux ne sont pas à la hauteur. Daewoo s'intéresse tout particulièrement à Madagascar parce que le pays présenterait des similarités avec l'Indonésie où l'entreprise est déjà présente, particulièrement dans les plantations de palmiers à huile et qu'il y a une forte demande mondiale, estimée à 50 millions de tonnes par an.

Répondant à l'émotion suscitée par ces informations de la presse étrangère, les ministres de l'Agriculture, et de l'Aménagement du territoire insistent sur le fait que le projet agricole de Daewoo n'en est qu'au stade de prospection de terrains sur la base d'une «*convention de prospection préliminaire*». Le montant du loyer serait encore en négociation. La société Daewoo dément elle aussi l'information selon laquelle un terrain de 1,3 million d'hectares lui a été octroyé à titre gratuit. Le contrat n'aurait pas encore été signé, seule la prospection technique a été effectuée, ce que confirme le président de la République. La décision finale d'octroi du terrain ne peut être prise qu'en Conseil de gouvernement.

Dans un rapport récent, la FAO avait mis en garde les pays en quête de terres à cultiver à l'étranger comme un système assimilé à du «*néocolonialisme*». Paul Mathieu, expert à la FAO sur la question des régimes fonciers déclarait : «*Ce phénomène est clairement en accélération. Probablement parce que la récente crise alimentaire a secoué de nombreux pays comme l'Arabie saoudite ou la Corée du Sud, qui ont pris conscience des risques globaux d'insécurité alimentaire, et de la possibilité de s'en prémunir en sécurisant leurs approvisionnements dans d'autres pays*».

En juin 2008, lors du Sommet sur la sécurité alimentaire, il avait été décidé d'accroître les investissements et l'aide au développement en faveur des agriculteurs africains, afin que ceux-ci puissent réagir à la hausse des prix en produisant davantage. Mais les gouvernements et les entreprises de certains pays qui disposent de liquidités mais manquent de terres agricoles ont pris le parti de ne pas attendre la réaction des marchés mondiaux. Ils essaient de garantir leur propre accès à la nourriture, à long terme, en achetant des terres dans les pays pauvres. D'ici quelques années, les terres arables pourraient devenir plus importantes pour la valeur des terrains que le pétrole ou les minéraux souterrains. Certains prétendent qu'elles sont déjà des atouts stratégiques au même titre que le pétrole.

L'État crée sa compagnie du pétrole : l'Omnis sera délesté de son mandat commercial. Ce dernier sera attribué à la Compagnie nationale du pétrole. La nouvelle a été annoncée lors du lancement du projet anticorruption, mis en œuvre par le Bianco et la fondation norvégienne Petrad. «*La Compagnie nationale du pétrole, en tant que représentant de l'État, pourra établir des joint ventures avec les compagnies étrangères*», explique le ministre de l'Énergie et des mines.

16 compagnies opèrent sur 25 blocs pétroliers attribués par l'Etat. Deux majors sont présentes à Madagascar : Total à Bemolanga et Exxon Mobil en off shore, au large de Mahajanga. Quatre autres projets sont en cours, dont celui de Madagascar Oil à Tsimiroro, de Total à Bemolanga et d'Exxon Mobil à Mahajanga. La compagnie Madagascar Petroleum effectuera ses forages de prospection à partir de l'année prochaine.

IDE : Madagascar au 10e rang en Afrique. Grâce aux grands investissements miniers, Madagascar s'est hissé en l'espace de deux ans, au 10e rang des flux d'Investissements directs étrangers (IDE). Après un premier triplement en 2006, le flux d'IDE entrant a triplé à nouveau en 2007 pour atteindre 13,6% du PIB. Cette performance est presque exclusivement imputable aux investissements miniers, qui constituent actuellement le principal moteur de la croissance.

Investissement : le coût des services reste très élevé Le classement Doing Business de la Banque mondiale classe Madagascar à la 144^e place sur 181 pays. Il reconnaît que les procédures ont été un peu adoucies, mais les coûts restent prohibitifs.

Le groupe Alcan s'intéresse au gisement de bauxite de Manantenina, près de Tolagnaro : en 2006, Alcan a signé un protocole d'accord avec *Access Madagascar Sarl*, entreprise malgache détenant des droits d'exploration dans le district de Manantenina. Avec la présence du groupe Rio Tinto, leader mondial pour la bauxite et l'aluminium mais 4^e rang pour l'alumine, le site de Manantenina ne sera pas difficile à exploiter : une voie d'accès serait construite entre le site et le port d'Ehoala, et selon les experts, une production de 3 millions de tonnes par an est largement réalisable, soit 3% de la production mondiale. Mais le premier obstacle réside dans la fourniture d'énergie électrique. L'investissement global est estimé à plus de 2 milliards de dollars.

La société civile remet en cause les grands projets miniers : le Sefafi, le FMF/CNOE, le Conseil national économique et social (Conecs), entre autres, estiment que ces projets ne profitent qu'à une minorité et tirent la sonnette d'alarme sur la braderie des gisements faite par l'État. Ils réclament la renégociation des contrats passés entre l'État malgache et les sociétés Sherritt à Ambatovy et QMM à Tolagnaro, contrats qu'ils qualifient de léonins, laissant Madagascar supporter toutes les charges et les dommages collatéraux. Ils dénoncent le flou qui entoure la teneur des contrats et le fait que les minerais exportés bruts ne permettent pas à Madagascar de bénéficier de leur valeur ajoutée. Le ministère de l'Énergie et des mines, quant à lui, soutient que ces questions ont déjà été abordées avec les membres de la société civile et que l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) constitue un cadre de dialogue efficace. La société civile demande à l'Etat de renégocier les contrats avec les sociétés déjà en place, avant d'attribuer l'exploitation du gisement de fer de Soalala à un investisseur étranger, les nationaux n'ayant aucune chance de remporter le marché. Rappelons que le projet Sheritt (nickel et cobalt) devrait rapporter à l'État 100 millions de dollars de redevance par an, pour une durée prévisionnelle de 30 ans. Début de l'exploitation au 1^{er} trimestre 2010. S'agissant de QMM (ilménite), le montant de la redevance versée à l'Etat est de 21 millions de dollars par an, soit 2% de redevances minières sur la valeur FOB des produits extraits, pour une durée prévisionnelle de 27 ans. Début de l'exploitation en mars 2009. Mais avant d'en arriver là, l'Etat doit encore trouver 117 millions de dollars, représentant la participation malgache, à travers l'Omnis. D'ici cette date, l'Etat malgache doit en effet verser ou emprunter les fonds requis pour l'acquisition des actions de QMM SA à hauteur de 20%. Il lui restera à rembourser les 35 millions de dollars empruntés auprès de la Banque mondiale pour le financement de la construction du port minéralier d'Ehoala.

L'AKFM s'émeut des constats effectués par des observateurs étrangers et des medias occidentaux qui font état du « *pillage perpétré par QMM* ». Cette mobilisation fait suite en particulier à une étude récente de Bruno Sarrasin, professeur à l'Université de Montréal, intitulée « *Economie politique du développement minier à Madagascar* ». L'universitaire Jean Eric Rakotoarisoa a rappelé pour sa part que lors de sa visite en juillet 2008, un haut responsable

de la Banque mondiale avait fait le constat que « Madagascar est perdant dans les contrats passés avec QMM et Sherritt ».

Le gouvernement se montre inflexible sur les contrats miniers que la société civile voudrait voir remis en cause : le Premier ministre Charles Rabemananjara ne juge pas prudent de s'engager dans cette voie : « *les expériences vécues de renégociation de contrats ne sont pas toujours avantageuses* » a-t-il fait observer à l'Assemblée nationale, faisant référence à l'expérience de l'Amérique latine : « *Là-bas, les grandes firmes sont toutes parties à l'issue du processus* ». Le ministre de l'Energie et des mines ajoute : « *Avec la crise mondiale provoquant la fermeture de grandes firmes, est-il opportun de revoir les contrats passés ?* ». Jean Eric Rakotoarisoa, membre du Sefafi « *prend acte* » de cette déclaration. « *Si c'est le cas, le gouvernement devrait alors publier le pourcentage de ce que gagnent les firmes étrangères par rapport à leurs investissements ainsi que la part que perçoit la partie malgache* », a-t-il avancé.

Sherritt International annonce le réexamen et un possible report de l'entrée en service du projet minier d'Ambatovy : le but du réexamen est de réduire les coûts du projet de mine de nickel à la lumière de la chute des prix des matières premières et du "*rapide déclin des activités de construction à travers le monde*", a indiqué Sherritt. Les cours du nickel sont en baisse de plus de 70 % depuis le sommet atteint plus tôt cette année. Sherritt a révélé qu'elle allait renégocier les contrats de matériaux, de transport et de main d'oeuvre du projet, de repousser certains investissements, de mieux contrôler les dépenses et de modifier les plans de construction. Le tout pourrait retarder l'ouverture de la mine, prévue jusqu'ici au début 2010, a-t-on reconnu.

Le ministre de l'eau annonce que « l'eau sera gérée par le privé » : la branche eau de la société d'Etat Jirama fera l'objet d'un appel d'offres pour mise en contrat de gestion. Les bailleurs de fonds auraient encouragé cette scission. Des investisseurs se sont proposés pour exploiter l'eau dans les zones périphériques de la Capitale. Par ailleurs, le ministre annonce qu'un projet d'exportation d'eau par la société canadienne Aquamar se trouve en phase d'étude. Il vise à puiser de l'eau depuis Mananara. Une partie des ressources obtenues seraient réinvesties dans les régions déficitaires.

Combien sont les Malgaches actuellement ? La réponse ne peut être qu'approximative, avec une marge d'erreur suffisamment conséquente pour brouiller un certain nombre de cartes qui sont des atouts majeurs pour la politique de développement du pays. L'approximation s'explique par le fait que le dernier recensement remonte à 1993. Normalement il se fait tous les 10 ans. Mais le prochain n'aura lieu que l'année prochaine, par manque de financement. A partir d'enquêtes récentes effectuées dans 3 régions, Madagascar compterait entre 20 et 21 millions d'habitants. Ce chiffre, s'il est confirmé, met en question toutes les études officielles qui reposent sur une population estimée à 17 ou 18 millions d'habitants. Le taux de croissance démographique serait - le conditionnel est de rigueur - de 2,8% par an, ce qui placerait Madagascar parmi les 15 premiers pays du monde. A Madagascar, les dirigeants n'ont cessé de tergiverser sur la politique de natalité. Ce taux de 2,8% signifie, entre autres, l'échec du planning familial qui est pourtant considéré comme l'un des plus importants chevaux de bataille dans la lutte contre la misère et la pauvreté.

Madagascar de plus en plus affectée par les catastrophes naturelles : comme la plupart des pays situés en zone tropicale ou sub-tropicale, Madagascar connaît une intensification des effets des catastrophes naturelles (cyclones, fortes pluies...). Les cyclones touchent essentiellement les régions du Centre et du Nord de l'île, tandis que le Sud est en proie à une autre manifestation des changements climatiques (la sécheresse) aggravée par l'action

humaine (usage des sols non durable menant à leur érosion et leur appauvrissement). En milieu urbain, certains quartiers sont systématiquement sinistrés à chaque saison des pluies. Au niveau international, la mobilisation s'organise, orchestrée notamment par les Nations Unies via le *UN Integrated Regional Information Networks* qui dispose d'un bureau à Madagascar. Sous la supervision du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) malgache, les scénarios et les plans d'urgence sont élaborés pour venir en aide aux populations.

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Le Quotidien, La Gazette, La Vérité, AFP, Jeune Afrique, Le Monde, Courrier International, Financial Times, La Presse Canadienne, La Tribune de Genève, L'Edito Matières Premières & Devises, Catastrophes Naturelles.net, Agoravox.fr.

Taux de change : au 30/11/2008, 1 euro = 2357 Ariary (cours pondéré)